



LE COMPAGNONNAGE PAYSAN, UN TREMPLIN VERS L'INSTALLATION

D'ici 2030, **la moitié des agriculteurs et agricultrices en France aura atteint l'âge de prendre leur retraite.** Une alerte pour toute notre société : du nombre d'agriculteurs et agricultrices et des types de projets qu'ils portent dépend notre capacité à assurer la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables.



Une ferme génère en moyenne **4 à 5 emplois locaux**



En Europe, **12% de surfaces** en agriculture paysanne et agroécologique produisent **32% de l'alimentation**

Le renouvellement des générations agricoles est un enjeu majeur pour le futur de notre agriculture. Pour autant, assurer cette relève n'est pas une utopie : chaque année, **plus de 21 000 porteurs et porteuses de projets agricoles se manifestent.** C'est l'équivalent du nombre de personnes qui arrêtent leur activité. Pourtant, **seules 13 000 personnes finissent par s'installer chaque année.**

Depuis 2016, SOL analyse et agit concrètement sur les causes de ce delta, qui freine le renouvellement agricole. Elles sont nombreuses : **orientation des politiques publiques, attractivité et reconnaissance du métier, accès au foncier, accès au financement, accès aux dispositifs de formation pratique, etc.**

L'association facilite notamment l'accès à la formation pratique, essentielle pour qui n'a pas grandi dans le milieu agricole mais grande absente des programmes et dispositifs nationaux de soutien au développement d'activité agricole. Face à cela, elle a déployé depuis 2020 - en partenariat avec les ADEAR et un réseau de paysannes et paysans tuteurs - **un compagnonnage paysan.**

En tout, 39 futurs paysans et paysannes ont été accompagnés :



95%

sont non-issus du milieu agricole



66%

ont eu une enfance en milieu urbain



100%*

sont en reconversion professionnelle

La présente synthèse et le rapport qui y est associé présentent les résultats de l'évaluation des trois premières années de déploiement du dispositif.

LE COMPAGNONNAGE PAYSAN, UN PROGRAMME D'IMMERSION

Formation pratique + Accompagnement individuel + Mise en réseau

➤ **Des stages accompagnés** en itinérance auprès de paysan·nes-tuteur·ices expérimenté·e·s sur des modèles diversifiés ;

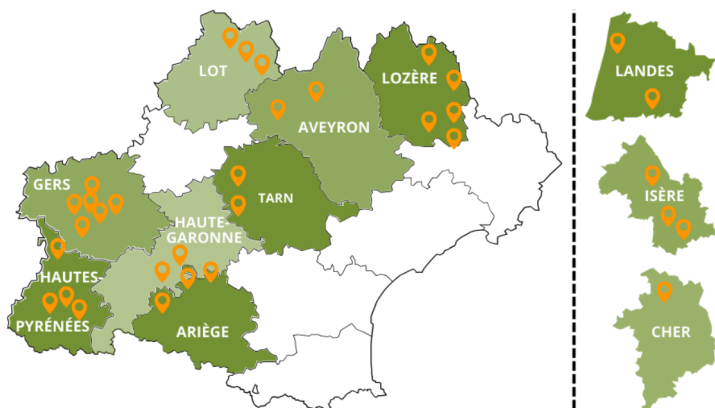


➤ **Des journées collectives** entre pairs et avec des intervenant·e·s extérieur·e·s ;



➤ **Une insertion dans les dynamiques locales** du territoire d'installation ;

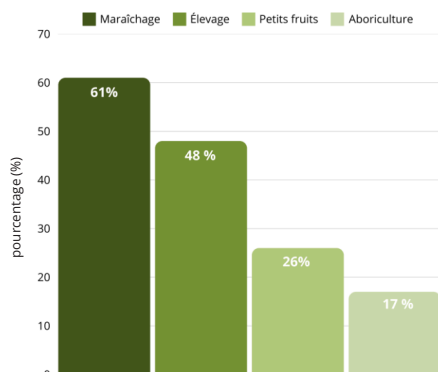
➤ **Un accompagnement individuel** par SOL et les ADEAR, experts de l'installation agricole, afin d'avancer de manière pro-active sur la concrétisation du projet d'installation.



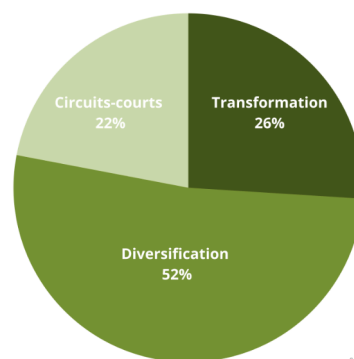
Le dispositif est déployé sur 11 départements (2024) :

- 8 en Occitanie, 1 en Nouvelle-Aquitaine, 1 en Centre-Val-de-Loire, 1 en Auvergne-Rhône-Alpes
- une trentaine de fermes composent le réseau des paysan·nes tuteur·rices

Une grande diversité de projets accompagnés :



Part des productions envisagées par les porteur·ses de projets au moment de leur entrée dans le dispositif



Part des activités envisagées par les porteur·ses de projet concernant la valorisation de leur production

Une formation qui permet de confronter son projet et ses idéaux à la réalité du métier pour :

« Tu vois comment ils [les paysan·nes-tuteur·rices] construisent des stratégies à court, moyen et long terme, avec leur planning de rotation. Tu vois aussi comment ils s'organisent avec les circuits de vente, l'accueil de groupe, etc. »
Guillaume, compagnon

- ✓ S'ancrer dans une véritable démarche d'installation agricole
- ✓ Approfondir son projet entrepreneurial
- ✓ Expérimenter la réalité du quotidien sur une ferme
- ✓ Se rendre compte de ses capacités et de ses limites, pour un projet vivable
- ✓ Gagner en confiance, être convaincu de sa légitimité !

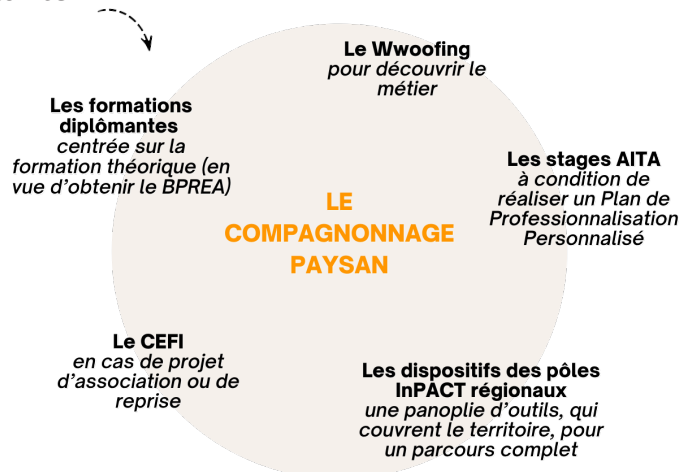
Un dispositif permettant des accompagnements complémentaires

« J'ai eu de la chance, mon paysan-tuteur m'a trimbalée partout. J'ai pu découvrir comment s'articulent les différentes organisations, associations et producteurs, c'était super intéressant. Maintenant, j'y vois beaucoup plus clair sur qui fait quoi et comment les gens travaillent ensemble. »
Tiphaine, compagne

- ✓ Un accompagnement sur mesure, gage d'efficacité dans la progression du futur paysan
- ✓ Un accompagnement humain en trio qui va bien plus loin que l'apprentissage technico-pratique
 - SOL assure la coordination du parcours et l'accompagnement des compagnons
 - L'ADEAR assure l'accompagnement et le suivi technique de la formation
 - Le paysan-tuteur, la paysanne-tutrice accompagne le/la stagiaire dans la pratique agricole mais aussi dans la consolidation de son projet
- ✓ Un apprentissage aux côtés de paysan·nes convaincus de l'importance de la transmission
- ✓ Une occasion de s'insérer dans les réseaux locaux d'accompagnement et d'échanger entre futur.es paysan·nes
- ✓ Prendre conscience de la dimension sociale de l'activité agricole
- ✓ Un dispositif complémentaire à l'offre de formation existante

« Avec l'animatrice d'ADEAR, on lui a suggéré d'aller rencontrer des pépiniéristes. Après avoir fait des visites ensemble, elle se sentait plus en confiance pour y aller seule. »
Paysan-tuteur, Gers

« Ma relation avec les paysans-tuteurs et les paysannes tutrices m'a permis de progresser techniquement, mais aussi de gagner confiance en moi et dans les initiatives que je pouvais prendre. Je ne me suis jamais sentie jugée. »
Lucille, compagne



UN ACCÉLÉRATEUR DE RÉFLEXION, UN TREMPLIN VERS L'INSTALLATION



44 % des compagnons sont installés ou en cours d'installation après le dispositif



88 % se déclarent mieux préparés grâce aux apports du compagnonnage paysan

Cette étude confirme que le compagnonnage paysan atteint son objectif initial : combler les lacunes dans l'accompagnement à la formalisation d'un projet. Le dispositif prouve son efficacité **en permettant de répondre aux besoins spécifiques des paysans et paysannes en devenir.**

S'il ne représente qu'une étape vers l'installation, **le compagnonnage constitue un tremplin permettant aux personnes d'avancer vers la concrétisation de leur projet.** Il complète ainsi l'offre de dispositifs d'accompagnement proposée sur les territoires où il est développé, notamment en Région Occitanie.

PERSPECTIVES

- 1 Accompagner toutes et tous les futur·e·s paysan·ne·s pour qui le compagnonnage paysan constituerait un tremplin dans la construction de leur projet.
- 2 Développer le compagnonnage paysan sur tous les territoires où cela est pertinent.
- 3 Elargir le réseau de paysans-tuteurs et paysannes tutrices et assurer la diversité des modèles proposés.
- 4 Obtenir la reconnaissance du dispositif par les pouvoirs publics, pour faciliter l'accès au compagnonnage pour tous les futur·es paysans et paysannes.
- 5 Faire reconnaître le rôle des paysans-tuteurs et paysannes tutrices dans la formation des futurs paysans et paysannes.

Pour aller plus loin, retrouvez [la publication complète](#) « Le compagnonnage paysan, évaluation des impacts du dispositif sur le parcours des futurs installés 2020-2023 »

Pour en savoir plus :

- Le site de SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires : sol-asso.fr/
- SOL et ses partenaires ont aussi créé la plateforme Passerelles Paysannes : passerellespaysannes.fr

Pour nous contacter : projets.france@sol-asso.fr

Suivez-nous : @passerellespaysannes @solassociation

@solassociation

SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires

